

Vivre à Rocbaron



Le mensuel d'informations
de la commune - décembre 2014

Routes Ce qu'il faut savoir pour comprendre

Téléthon :
un événement
qui mobilise Rocbaron



Didier MARTIN
l'art de transmettre
et de partager



AFMTELETHON  **SET6**
INNOVER POUR CUERIR **6**
DECEMBRE **2014**

EVENEMENT à ROCBARON



Andrée SACCOMANNI
é. adjoint en charge
des affaires sociales



Brigitte THIEBAUD
Conseiller municipal
en charge des seniors

Parenthèse Provence,
Une aide pour les personnes
atteintes de maladies invalidantes
ou chroniques et pour leur entourage

Parenthèse Provence est une association loi 1901 qui regroupe des psychologues diplômés, médecins, psychothérapeutes, membres de la société civile, convaincus de la nécessité de soutenir les hommes et les femmes qui sont touchés par la maladie longue, invalidante, chronique, dégénérative, personnellement ou au niveau familial (cancers, Alzheimer, Parkinson, SLA, AVC...)

Que ce soit au moment du diagnostic, pendant les soins et jusqu'à la phase de rémission, ou après, cette association est un support de parole sur ce que l'on vit, afin de se rencontrer autour de thèmes, de réflexions...

Partager son expérience permet d'atténuer le sentiment de solitude de celles et ceux qui le vivent,
- toujours plus nombreux, - où qui l'ont vécu.
Pour en savoir plus.

Contact : 06 35 42 08 78
parentheseprovence83@gmail.com
groupedeparole83.canalblog.com



Colis de Noël

pour les seniors de plus de 75 ans

Si vous avez plus de 75 ans et que vous ne participez pas au repas de Noël, un colis de Noël vous est réservé. Pour en bénéficier, nous vous invitons à venir vous inscrire en Mairie avant le 5 décembre 2014.

La distribution des colis aux seniors inscrits se déroulera le samedi 13 décembre.

Renseignements et inscriptions :
Aurore 04 94 72 84 77 et Nicole 04 94 72 84 82. ■



ATTENTION ! CHANGEMENT DE DATE

Mercredi 17 décembre
Repas de Noël avec animation musicale,
A partir de 12 h
Salle la Farandole de Forcalqueiret.
Participation demandée par personne 10 €.

Menu

Kir de fête et petites mises en bouche

Salade du Périgord au magret de canard fumé et palet de foie gras sur salade aux pignons, sauce au vinaigre balsamique

Cuisse de pintade rôtie sauce aux morilles, gratin dauphinois et flageolets à l'ail

Salade verte et son brie

Assiette mixte de douceurs : petite crêpe avec fruits frais et chantilly, mini moelleux au chocolat, petite verrine glacée

Vin, café, eau



Si vous ne pouvez pas vous déplacer par vos propres moyens, le minibus communal pourra vous y emmener.
Inscriptions en Mairie.
Contact : 04 94 72 84 77

ÉTAT CIVIL

état civil | CIV

Nai ssances

Arthur LO BIANCO né le 29 octobre 2014



«Vi vre à Rocbaron»
adresse ses félicitations
aux heureux parents.

Nous avons omis
de signaler
un décès, une naissance,
un mariage ?
Merci de nous le signaler
par mail et d'envoyer
éventuellement
une photo à
communication@mairie-rocbaron.fr

Chantal ROUSSET

un agent en
renfort pour
le pôle seniors
et le pôle social



La compétence «tourisme» ayant été confiée à l'Office de Tourisme de la Provence Verte, le relais Tourisme qui se trouvait dans les locaux de la Médiathèque fermera ses portes le 1^{er} décembre. Vous pourrez toutefois continuer à consulter les programmes des manifestations sur internet par le biais des ordinateurs à votre disposition à la Médiathèque.

Chantal ROUSSET rejoint le pôle seniors et le pôle social, vous la retrouverez en mairie dès le 1^{er} décembre. ■



Accueil principal Mairie
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Mercredi de 8 h 30 à 12 h.
Samedi de 9 h à 12 h.
Contact 04 94 72 84 72
accueil@mairie-rocbaron.fr

Cabinet du Maire
Contact 04 94 72 84 64
cabinet@mairie-rocbaron.fr

État-civil
Contact 04 94 72 84 77
etat-civil@mairie-rocbaron.fr

Service social Pôle Elections
Contact 04 94 72 84 82
social@mairie-rocbaron.fr

Accueil police
Contact 04 94 72 84 80
police@mairie-rocbaron.fr

Direction Services Techniques
Contact 04 94 37 78 85
technique@mairie-rocbaron.fr

Accueil pôle urbanisme
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
Contact 04 94 72 84 63
urbanisme@mairie-rocbaron.fr

Médiathèque Dr Marc Téli
Contact 04 94 72 84 79
mediatheque@mairie-rocbaron.fr

Pôle jeunesse
Contact 04 94 72 89 24
jeunesse@mairie-rocbaron.fr

Périscolaire - ALSH
Contact 06 18 19 00 28
delphine.coust@odelvar.com

Pôle gestion des salles
Contact 04 94 72 89 26
gestion-salles@mairie-rocbaron.fr

En routes pour Noël !



Dans le précédent numéro de *Vi vre à Rocbaron*, l'opposition communale nous interpellait sur la question de la sécurité des routes.

Par facilité peut-être, par méconnaissance des dossiers certainement, elle faisait un inventaire partial des problèmes que nous rencontrons sur les routes départementales qui traversent la commune.

La gestion de la voirie n'est pas aussi simple qu'il y parait et les gesticulations ne régleront en rien les questions qui se posent.

Nous avons souhaité vous donner la bonne information et vous serez juge de vous forger une opinion éclairée avec l'ensemble de ces éléments.

Ce nouveau bulletin fait la part belle aux festivités qui vous sont proposées en ce mois de décembre. Marché de Noël organisé par l'association des commerçants, festivités aux écoles et à la médiathèque, loto du club des loisirs, repas des seniors, tournois du judo, du futsal, Sainte Barbe...

Le choix est grand, multiple et chacun pourra y trouver son compte.

Mais qu'il me soit permis de mettre en exergue la mobilisation qui se profile autour du Téléthon, les 4, 5 et 6 décembre. Des écoles au collège en passant par le village Téléthon du 6 décembre organisé à l'espace Fray Redon, la solidarité sera bel et bien au rendez-vous. Les associations, les commerces se sont joints à cet élan et j'espère que cette initiative s'ancrera dans le paysage communal pour démontrer combien notre volonté est forte pour une cause essentielle, celle de la recherche médicale. Nous vous engageons à venir soutenir cette manifestation par votre participation, et éventuellement par vos dons.

Bonne lecture de ce nouveau numéro.

Jean Planob Félix

Les images du mois



Les élèves de l'école élémentaire ont chanté la Marseillaise lors de la cérémonie du 11 novembre



A l'occasion de cette commémoration, le vétéran de 1944 Sam LEVY a reçu la médaille Cross of Liberty

«Vi vre à Rocbaron» - Bulletin municipal mensuel édité par la Mairie de Rocbaron • Décembre 2014 • Dir. de la publication : Jean-Claude Félix, Maire de Rocbaron, Rédacteur en chef et directeur de la communication : Olivier GUIEN - Rédaction, conception graphique, infographie : Peggy RUIZ, Olivier GUIEN.
Direction de la communication Tél. 04 94 72 89 27 - Courriel : communication@mairie-rocbaron.fr - Fax. 04 94 72 84 73 • Impression: Hémisud : Tél. 04 94 14 70 14
Tirage : 2200 exemplaires • Distribution : Ali Dekhili - Tél. 06 84 99 23 45 • Crédit photos service communication.
Ont participé à l'élaboration de «Vi vre à Rocbaron», les élus, les directions et les pôles communaux, les associations de Rocbaron.



Site officiel de Rocbaron - <http://www.mairie-rocbaron.fr>





Laetitia ZUBER
é- adjoint en charge
de l'enfance-jeunesse
et du scolaire

Bientôt Noël ! C'est l'occasion de festivités aux écoles...

En décembre en attendant Noël, Rocbaron se pare de ses plus beaux atours et offre à ses enfants de belles rencontres, histoire de patienter avant le grand jour.

Lundi 15 décembre

Spectacle pour les élèves de l'école maternelle «Antoine et les étoiles»

Mardi 16 décembre

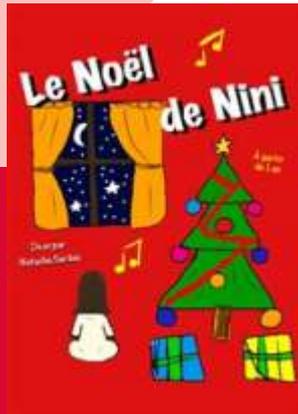
Goûter et surprise de Noël pour les enfants de l'école maternelle

Jeudi 18 décembre

Spectacle à l'école élémentaire. Repas de Noël proposé par Multi-Restauration, au menu : mousse de thon sur toast ; Sot-l'y-laisse aux cèpes, gnocchi ; bûche au Nutella maison. ■

... et au multi-accueil !

En attendant Noël, les enfants fréquentant la structure multi-accueil sont invités avec leurs parents à une veillée de Noël en histoires et en chansons. Rendez-vous est donné le 3 décembre après-midi.



Le Parc des Clas, un bel écrin à quelques pas du centre village

Le saviez-vous ? Avant d'être ce bel espace de pique-nique et de jeux bien apprécié par les familles, le Parc des Clas a connu plusieurs destinations au cours de ces trente dernières années.

La première station d'épuration communale a été construite à proximité, à l'emplacement de l'actuel boulodrome.

Pendant les années 1980, le bar «La Détente», situé à l'entrée du parc, - devenu aujourd'hui une maison d'habitation, - était le lieu de rendez-vous incontournable de la vie locale. C'est ici que se disputaient les plus mémorables parties de pétanque et de cartes, ici également que se regroupaient les habitants du village qui à l'époque comptait moins de 800 âmes (310 en 1975, 778 en 1982).

L'aire de jeux a été aménagée à la fin des années 1980, lorsque le Conseil général du Var s'est porté acquéreur d'une parcelle boisée, dans le cadre de sa politique de préservation d'espaces naturels sensibles (ENS). Son aménagement et son entretien ont été confiés à la Commune.

Côté boulodrome, des associations y tiennent leurs activités : c'est le cas des deux clubs de boules de la commune et, plus récemment, du Team Full Rocbaron, dans un local entièrement rénovés par les membres. Les Algécros des Clas abritent également quelques associations.

Côté parc, les jeux ont été entièrement renouvelés en 2008 et de nouveaux aménagements ont été réalisés depuis. Suite à un changement d'orientation du Département qui met désormais l'accent sur les acquisitions d'ENS en périphérie d'agglomération, la commune et le Conseil général ont décidé de procéder à un échange de parcelles.

Le Parc des Clas redevient donc la propriété de la commune, sans incidence sur son classement en zone N. De quoi permettre encore de belles années d'amusements et de rigolades pour les familles fréquentant ce bel écrin. ■



Les élèves de l'école maternelle ont l'occasion de fréquenter régulièrement l'espace de jeux du parc des Clas

Fêtes de Noël

Samedi 13 décembre

Dans la cour des écoles de 13h30 à 17h

- Jeux en bois
- Jeux gonflables
- ballons sculptés
- Maquillages
- Ateliers créatifs
- Bourse aux jouets
- Photos avec le Père Noël
- Boîte aux lettres du Père Noël
- Spectacle des enfants des ateliers
- Arbre de Noël des enfants non scolarisés
- Contes à la médiathèque
- Rencontre dédiées avec l'auteure illustratrice Baptistine Mésange
- Distribution du colis des Séniors +75 ans
- Vente de boissons et gâteaux (au profit de la coopérative scolaire)

à Rocbaron

Organisé par le pôle jeunesse - Mairie de Rocbaron

AMÉNAGEMENTS voiries

Les voiries : Un millefeuille de compétences...

Rocbaron est un exemple, parmi tant d'autres de la complexité que revêt la question des voiries. Les règles d'urbanisme se mélangent avec les nécessités de sécurité publique et l'enchevêtrement des normes ne simplifie pas la compréhension du public

Voirie communale, voirie départementale, voirie nationale... Si chaque collectivité s'occupait en totalité de "ses" réseaux, on pourrait peut-être voir plus clair. Maire, Président du Conseil général, Préfet, si chaque détenteur du pouvoir de police intervient sur "ses" routes, on définit aisément les sanctions, parce qu'on définit aisément les compétences, au delà des pouvoirs spécifiques.

Les transferts de compétences n'aident pas à la compréhension

Au lieu de cette simplicité, le jeu des responsabilités est partagé. Et ce partage, s'il offre des garanties d'équilibres entre pouvoirs, met en lumière une difficile cohabitation des normes. Au fil des réformes de l'Etat, au fil de la collectivisation des équipements, au fil des nécessités de permettre une libre circulation des personnes et des biens et désormais dans le cadre de transfert de compétences, on se perd dans un dédale de dispositifs. Aujourd'hui le Département doit à la fois gérer les voiries départementales mais entretenir les voiries nationales, et ce, en ayant il y a quelques années pris également en charge les personnels de l'ex-DDE, par transfert de compétences. Intervenant sur un territoire aux multiples configurations, devant faire face à des événements inopinés et aux conséquences dramatiques majeures, confrontée à une importante demande en matière sociale, la part réservée aux routes est diversement répartie. Le Département a édité un règlement départemental de voirie qui reprend tous les sujets liés à la gestion, à la réalisation, à l'entretien mais aussi aux compétences de police sur ces équipements. S'il prend toujours en charge les voiries départementales, une distinction est opérée entre le dessus et le dessous, les aménagements, les ouvrages d'art (ponts, dos d'âne...) Aujourd'hui, la commune de Rocbaron adhère au Syndicat Intercommunal des Chemins et des Cours d'Eau (voir en page 6) afin que les importants coûts que représentent les structures de voiries soient mutualisés entre les communes.

Le chiffrage d'une voirie, véritable casse-tête...

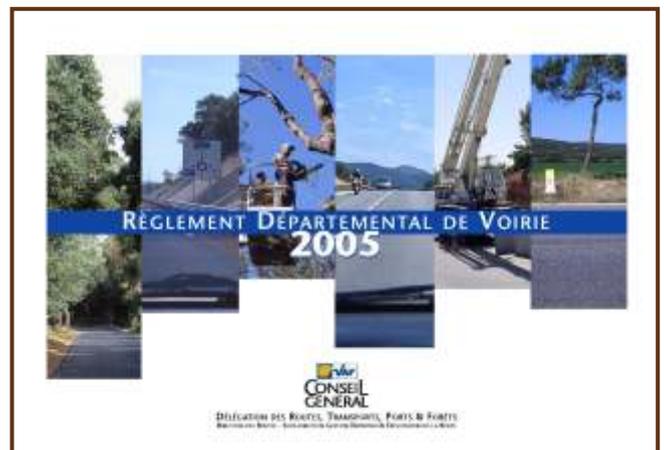
Du coup, il est très difficile d'apprécier le coût d'un kilomètre de voirie, car celui-ci est très dépendant des équipements à intégrer dans l'aménagement. Car outre les aménagements de surface (éclairage public, trottoirs, dispositifs de ralentissement...), il convient de se préoccuper des différents ouvrages souterrains (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, réseaux ERDF et France Telecom) qui nécessitent quasi systématiquement soit une création soit une mise à niveau. L'entretien des ouvrages d'art sur routes départementales relève de la compétence du Conseil général qui prend en charge la dépense correspondante. Le Maire de la commune fixe la position de la limite d'agglomération au sens du code de la route. Il assure le pouvoir de police en agglomération (voir cette notion en page 7).

Un dernier constat qui a son importance. En cette période de difficultés financières chaque collectivité fait des coupes budgétaires drastiques. Malheureusement ces choix ne satisfont personne, et le premier des réflexes est d'essayer de faire payer à l'autre ce qu'on ne peut s'offrir soi-même, jusqu'à changer la règle du jeu... ■

La réfection d'un chemin ou d'une route n'obéit pas aux mêmes règles : la programmation des travaux n'incombe pas toujours aux mêmes collectivités. Ainsi assiste-t-on à des disparités sur une même commune, ce qui interpelle le citoyen, à juste titre.



Financer un trottoir (photo 1 ci-dessus la RD81) est désormais du ressort de la commune, même sur une voirie départementale. Cela n'a pas été toujours le cas. Le règlement départemental de voirie régit tous les cas de figure (photo 2). Lorsqu'on sait que l'usure des voies touche aussi bien la bande roulante que les côtés et les ouvrages d'art, on essaie de diversifier les ressources. Mais qui doit payer ? l'usager ou l'administré ? (photo 3 passage d'un autobus sur le RD68).



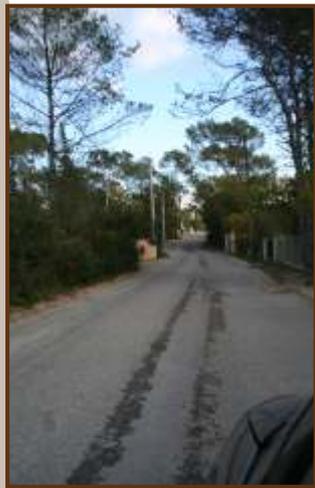
AMÉNAGEMENTS voiries

Le Syndicat Intercommunal des Chemins et des Cours d'Eau (S.I.C.C.E.) opérateur des programmes de voiries communales non départementales

Chaque année les communes définissent un programme de réalisation pour la réfection des chemins.

La commune définit les besoins en tenant compte des priorités. Il est certain que chacun voit la priorité à sa porte mais les choix respectent une programmation et des impératifs qui, souvent s'analysent, en globalité.

On définit donc les linéaires des projets, la réfection des réseaux eau assainissement et réseau de pluvial, si nécessaire ; selon, le recalibrage des voies et la création de trottoirs, et la réalisation des voies et accotement en tout-venant à la bicouche.



Entre ces deux voies une grande différence, l'une est une voie publique et permet l'intervention technique de la collectivité publique ; l'autre est une voie privée et ne dépend pas de la commune. Ce qui signifie que les travaux et entretien à réaliser sont à la charge des copropriétaires sauf disposition contraire expresse.

Actuellement la commune a souhaité réaliser trois projets de réfection de chemin :

-Chemin de Farrugues 630 mètres linéaires

-Chemin des Noisetiers 220 mètres linéaires

-Aménagement RD 68 secteur cimetière (trottoirs et aménagement places de stationnement (voir notre focus ci-dessous. Ces travaux débuteront fin d'année 2014 au début 2015 ils constitueront une amélioration du réseau des chemins communaux.

Comment fonctionne ce syndicat ?

Huit communes sont adhérentes.

Un programme global annuel est présenté en fonction des demandes et la définition des besoins permet de réaliser une estimation selon les projets.

Ce syndicat prend aussi en compte l'avenir en préparant un programme pluriannuel pour les futurs chemins à réaliser.

Le syndicat ne réalise que des travaux d'investissement que les communes payent sur plusieurs années de 10 à 20 ans suivant l'ampleur des travaux.

(Pour information, le montant annuel de travaux programmés pour Rocbaron est estimé à 247000 € TTC)

Comment lance-t-on les opérations ?

Sur le plan technique, le marché de travaux est réalisé en fonction d'un marché de VRD* unique prenant en compte l'ensemble des besoins des communes.

Le marché est ensuite attribué et exécuté. Le suivi des chantiers est assuré par un coordinateur sécurité et le suivi des travaux est assuré entre un technicien du syndicat, un technicien de la commune et des élus délégués. Un diagnostic amiante sur le revêtement extérieur est prévu.

*VRD Voirie Réseaux Divers

La discipline au collège, l'affaire de tous...

Collège Pierre Gassendi : les nouvelles règles de circulation et de stationnement, fruits d'une réflexion concertée menée dès la rentrée scolaire entre la direction du collège, la Police municipale et les parents d'élèves de L'A.P.P.E.L visent à assurer une plus grande sécurité des élèves aux abords du collège. Il incombe maintenant aux usagers de les respecter. Pourtant rien ne se fera sans un minimum de civisme.

Voici trois photographies qui témoignent de l'incivisme chronique de certains parents d'élèves.

Parking vide, les véhicules stationnent sur la voie communale, et qui plus est sous le panneau arrêt gênant. A la période d'information succéderont les inévitables sanctions. Nul n'est censé ignorer la loi.





Michel PERRAUD
Conseiller municipal
délégué en charge
des travaux



Boris AYASSE
Conseiller municipal
en charge des travaux

Coût des voiries, sécurité... Vous expliquer pour éviter la désinformation !

Le projet de l'aménagement des abords du cimetière constitue un chantier qui va s'orienter sur l'amélioration de la sécurité des piétons et le cheminement des véhicules. Pour ce projet, la commune a obtenu de la part du Conseil général une aide de 43000 € par le biais des amendes de police sur le programme 2014 afin de compléter le budget d'investissement.

Voici l'exemple type de ce que la commune peut réaliser en mutualisant les ressources disponibles. L'opération consiste à :

- la réalisation d'un trottoir le long de la RD 68 depuis le carrefour avec la rue Jean Monet au niveau du cimetière jusqu'au pont du ruisseau qui descend depuis les Bréguières,
- la création de 17 places de stationnement le long de la voie
- la reprise du parking devant l'entrée du cimetière,
- la création d'une traversée piétonne pour l'accès à chaque côté de la voie,
- la récupération et traitement des eaux de pluie.

Quand la notion d'agglomération entre en jeu...

Pour autant, malgré la sécurisation des équipements, la sécurité n'est pas de la seule responsabilité du Maire, et il ne peut pas toujours imposer ses vues en matière de limitation de vitesse. Prenons un cas de figure, cette même RD 68.

La vitesse est limitée à 30 km/h en agglomération c'est à dire à partir du point de balisage d'entrée de la commune, définie comme telle.

Au delà de cette limite la voie est placée hors agglomération.

Quelles conséquences ?

Sur le plan financier, en agglomération, la prise en compte des voiries, des réseaux, des trottoirs est à la charge des finances communales, que ces investissements soient réalisés par celle-ci ou par le biais d'un syndicat intercommunal.

Sur le plan de la sécurité, c'est un peu plus compliqué. Dans l'agglomération, le Maire peut fixer une vitesse limitée même si la voirie est départementale.

Une fois la limite d'agglomération passée, c'est le Président du Conseil général (pour une voie départementale) ou le Préfet pour l'Etat (pour une route nationale) qui fixe cette limitation, en prenant pour base, ce qui se pratique de façon homogène sur l'ensemble du territoire.

En matière de limitation de vitesse, les directives techniques déconseillent fortement d'imposer des limitations dont le niveau est en contradiction avec les usages de la grande majorité des conducteurs car elles n'ont que très peu de chance d'être respectées et donne la perception d'une fausse sécurité aux usagers de la route et notamment aux riverains. Si le secteur visé n'est pas classé comme accidentogène, sur la base de comptages avec mesures de vitesse effectués régulièrement par les services compétents, il y a peu de chances que la vitesse soit limitée de façon significative...

A titre de comparaison, pour une partie de la RD 81, située aux Plaines le fait que l'environnement ne semble pas perçu par les usagers comme urbanisé, n'a pas permis la limitation à 70 km/h plutôt que 90 km/h.

A l'inverse, cette mesure a été prise pour le tronçon de la RD 43 à hauteur de la RD 68 jusqu'au giratoire de l'espace commercial de Fray Redon. D'ailleurs pour compléter ce dispositif, la commune a créé un cheminement piétonnier le long de la RD 43.



La voirie est découpée en plusieurs tronçons, selon que nous nous trouvons hors ou dans l'agglomération. Les trottoirs restent à la charge des communes tandis que les réfections et entretien des revêtements sont compartimentés.

La vitesse, est aussi, sujet à différences pas forcément toujours compréhensibles.

On voit l'enjeu de déplacer les limites de la commune ou de ne pas les déplacer. Plus l'agglomération s'étend, plus la commune dispose de capacités d'interventions, que ce soit sur le plan de la qualité des réseaux que de la sécurité. Mais, corrélativement, plus la facture communale s'alourdit



EVENEMENT



Téléthon des écoles

LOTO DE L'ESPOIR de 16 h 40 à 18 h 30.
L'Accueil de loisirs de Rocbaron se mobilise
Vente de crêpes pour soutenir l'association
AFM-TELETHON. Algeco de l'ALSH.
Lots destinés aux enfants.



Téléthon du collège

CROSS organisé par le collège, toute la journée.
LOTO organisé par l'APPEL (association de
parents d'élèves de Rocbaron).
à 18 h. Restaurant scolaire du collège.



Village-Téléthon

au Parking du Super U. Toute la journée.

Buvette

Vente de thé, de chocolat chaud et café.
Vente de ballons et de peluches.
Confection, vente de crêpes



Stand créateurs

L'atelier d'Eva: créatrice de robes de mariée et
robes de cocktail.

Laulie Rêve, créatrice de bijoux et accessoires. 1€ à 2€
reversés, par article vendu, au profit de l'AFM-Téléthon.

Course à pied

Coordinatrice de la course à pied : *Nathalie MASCI*

Les coureurs sont attendus à partir de 9 h 30 au village
Téléthon pour un départ à 10 h.

- Un circuit consistant en une boucle d'environ 5 km ouverte
aux adultes et aux familles (les enfants sont sous la
responsabilité de leur(s) parent(s) qui courent avec eux. Les
enfants non accompagnés non admis).

- Un circuit consistant en une boucle plus technique pour
coureurs confirmés uniquement.

2 formules de participation

Coureur individuel (participation libre à déposer dans l'urne
Téléthon-Course à pied)

Course en relais : plusieurs coureurs se partagent le circuit
(mais peuvent également courir ensemble). Participation
(libre) à déposer dans l'urne Téléthon.

Course VTT

Coordination de l'action par *Peggy JOUBREL (VRC)*

Boucle d'environ 5 km.

Le Vélo club se charge de réunir les adultes qui encadreront
les enfants participant à la course. Chaque enfant se verra
remettre un diplôme AFM-Téléthon pour sa participation à
cette action caritative en faveur de la recherche.

Les participants sont attendus sur le village

Téléthon à partir de 10 h 30 pour un départ de course
vers 11 h 15. Participation (libre) à déposer dans l'urne
Téléthon-Course VRC avant la course (possibilité de
proposer une formule parrainage d'un enfant).

Promenade en voiture de collection

Daniel BRANDT proposera des promenades en Excalibur.
3 personnes maximum par tour.
Participation demandée: 4 €/personne, durée env. 10 mn.
Urne Téléthon - Promenade

Ensachage à Super U

De 14 h à 15 h 30
par le Vélo Randonneur Cantonal.

De 15 h 30 à 17 h
par le Club de judo de Rocbaron

De 17 h à 18 h 30
par l'Ecole de danse de Rocbaron



ZUMBA

Démonstration et initiation
par l'association Smile n'fit
de 10 h 30 à 11 h30 sur le village Téléthon

FUTSAL

à 18 h match de championnat (Hyères)
au gymnase Gassendi.
Entrée payante libre
au profit du Téléthon.



Tennis à Forcalqueiret

(animation en contrat avec l'AFM-Téléthon)
se renseigner au club ■



Avec le concours de



met en loterie un caddie garni
Tickets de tombola en vente sur le village

Lafitau

fait don de viennoiseries au village Téléthon

Espace Fray Redon

Restaurant le PAPAREIL

1 € reversé sur chaque menu acheté



La Friterie d'Anvers

1 fricadelle offerte pour tout menu fricadelle acheté
(prix du menu : 5,50 €)
Offre valable sur toute la journée du 6 décembre 2014

Tous nos remerciements aux équipes de bénévoles des associations en général et aux bénévoles de L'ACCF en particulier



Téléthon

Téléthon

Téléthon



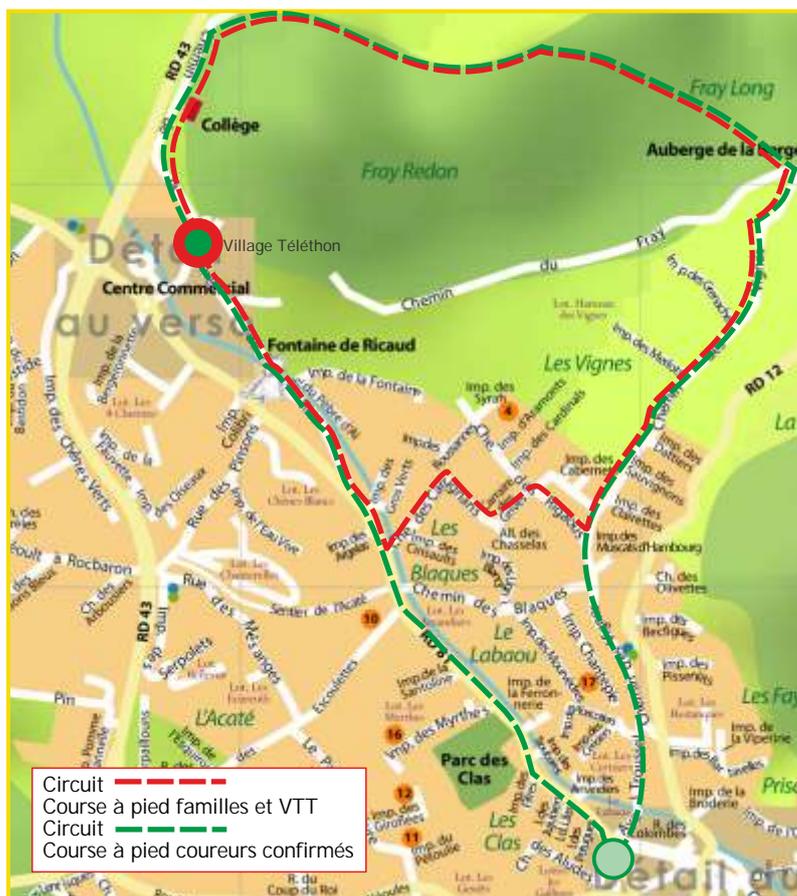
Pascale CHIUERILLE
2 adjoint en charge de la
communication et de la
promotion de la commune



Anne-Marie SCHARFFE
Conseillère municipale
en charge de la culture



Des promenades en voiture en Excalibur... ou des circuits sportifs, il y a en aura pour tous les goûts...



Circuit
Course à pied familles et VTT
Circuit
Course à pied coureurs confirmés

Téléthon, 27 ans de mobilisation

Le Téléthon a été rapporté des Etats-Unis en 1986 à l'initiative de deux pères d'enfants malades, Bernard Barataud et Pierre Birambeau. Cette opération de collecte de dons unique en France, à destination des malades atteints de maladies neuromusculaire, sera organisée par l'association AFM et France Télévision pour la première fois un soir de décembre 1987 sous forme de marathon télévisé de 30 heures.

Dans les années 90, l'AFM-Téléthon prend les rênes de la recherche avec la création du Généthon, laboratoire qui publiera les premières cartes du génome humain.

Cette avancée va accélérer la découverte des gènes responsables des maladies génétiques. En 1996, l'AFM-Téléthon crée l'Institut de Myologie, centre d'expertise international pour la recherche, les soins et l'enseignement sur le muscle et ses maladies.

Les années 2000 synonyme de révolution médicale : En effet en 2003 s'achève le premier essai mondial de thérapie génique dans la myopathie de Duchenne et en 2005, l'AFM-Téléthon avec d'autres associations, remportent une victoire historique pour la loi favorable à la légalité des droits et des chances des malades.

Depuis 2010, l'AFM-Téléthon et Généthon Bioprod disposent du plus grand laboratoire au monde pour la production de médicaments de thérapie génique. L'AFM-Téléthon constitue une force de frappe unique au monde.

Elle impulse ainsi une révolution médicale pour les maladies rares qui bénéficie aussi aux maladies fréquentes.

Aidez l'AFM-Téléthon, faites un don ! Avec le don en ligne ou par prélèvement automatique, soutenez-nous toute l'année.

Au moment du Téléthon, faites un don au 36 37 ou sur telethon.fr.

Contacts locaux :

AFM-Téléthon Coordination Var Ouest

www.coordination83w.telethon.fr

telethon83w@afm-telethon.fr

Tél : 09 79 72 04 78 ■

Vous connaissez des personnes disponibles ?

Proposez-leur de participer en tant que bénévole au Téléthon de Rocbaron !

Elles peuvent s'inscrire dès à présent sur la ou les actions aux horaires de leur choix !

Pour toute communication

une adresse mail :

anne-marie.scharffe83@mairie-rocbaron.fr ■

Village
Téléthon

Location U

SUPER U



le Village TELETHON





Pascale CHIQUERILLE
2^e adjoint en charge de la
communication et de la
promotion de la commune



Anne-Marie SCHARFFE
Conseillère municipale
en charge de la culture

Des collections qui s'enrichissent, une fréquentation qui continue à grimper...

Renforcée par Samantha en stage à la médiathèque pour le mois de novembre, l'équipe a mis les bouchées doubles pour équiper et enregistrer les nouveautés dans les meilleurs délais.

Les incontournables Marc Levy, Harlan Coben, Serge Joncour, Karine Giebel, les suites de Ken Follet, Maxime Chattam, Robin Hobb, mais aussi des petits nouveaux très prometteurs, tels Benjamin Wood ou Anthony Marra ou encore les demandés Nelson Lori, Jean-Christophe Rufin, les nouveaux ouvrages sélectionnés par Martine et Peggy ne manqueront pas de provoquer de belles rencontres entre lecteur et lecture.

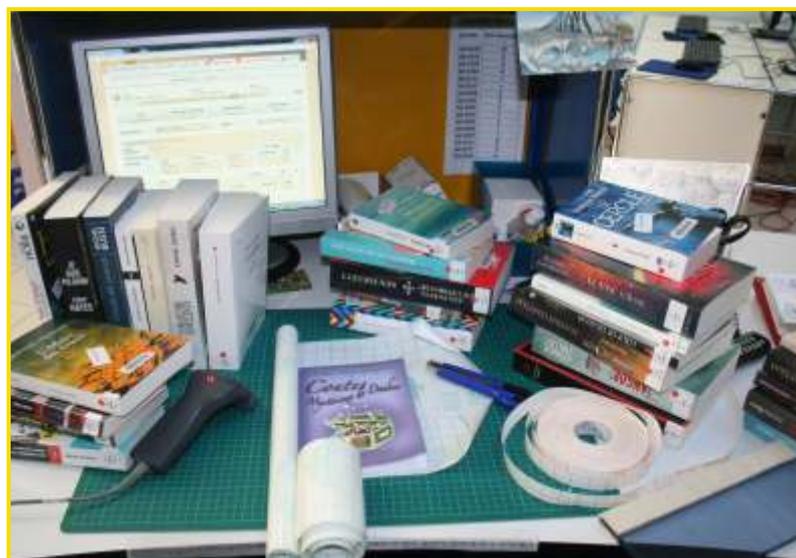
Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des nouveautés, l'emprunt est limité à 1 ouvrage par carte d'adhérent, pour une durée de 15 jours. ■

Les pépites du salon des écrivains en vedette...

Le 1^{er} Salon des "écrivains" qui s'est déroulé en septembre au gymnase du collège a permis aux visiteurs de découvrir des auteurs de talent.

L'équipe de la médiathèque vous propose une sélection d'ouvrages de quelques-uns de ces écrivains présents sur le salon. Le choix n'a pas été facile, mais il était impossible de tout acheter.

Vous pourrez donc découvrir les ouvrages de Jean-Marie LEFÈVRE, Patrick DANCET, Alain SEYFRIED, Colette MAESTRI, Marc ORREGIA, Jean RIBOT, Maurice WINNYKAMEN, François VICARI, Ange MARANDO, Jean-Jacques ROCCA, Arlette HENRY-GHESQUIER... (liste non exhaustive). Cette première sélection sera suivie d'autres achats dans les prochains mois. Ce petit visuel ci-contre vous permettra de reconnaître les ouvrages dans nos rayons. ■



Enregistrement, attribution d'un code-barre, équipement... les livres doivent passer par plusieurs étapes avant d'être mis à la disposition du lecteur. Ces étapes sont indispensables pour assurer la pérennité des ouvrages, dont certains vont être empruntés par plus de 90 personnes différentes.

L'événement !

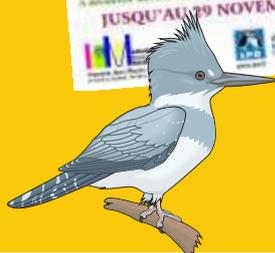
A l'occasion des festivités proposées par le pôle enfance jeunesse l'après-midi du samedi 13 décembre au centre du village, la médiathèque recevra l'auteure illustratrice Baptistine MÉSANGE, qui proposera des ateliers pour les enfants. L'occasion de découvrir son univers plein de poésie et ses livres à offrir ou à s'offrir. ■



Plumes des bois

En novembre, la Ligue de Protection des Oiseaux PACA a prêté une exposition exceptionnelle « Plumes des bois » à la Médiathèque. Plus qu'un week-end pour en profiter...

Des photos des espèces de la région, accompagnées de panneaux explicatifs ont permis aux visiteurs de connaître et reconnaître les oiseaux de nos jardins. Dans le cadre du projet «Eco-Ecole» en place à l'école élémentaire, les enseignants ont pu s'appuyer sur l'exposition pour explorer avec les élèves ce volet de leur projet. Une autre exposition, consacrée aux insectes cette fois-ci, est envisagée pour le début d'année. ■



Le cinéma est menacé

Les séances de cinéma sont programmées le samedi à l'auditorium du collège mais faute de fréquentation cette activité pourrait s'arrêter début janvier 2015.

Toutes les semaines, Ciné 83 et la Fédération des Oeuvres Laïques (FOL) proposent deux films récents à l'affiche dans les grandes salles. Les fauteuils de l'auditorium sont confortables, l'image et le son de bonne qualité, le prix est tout à fait raisonnable (6 € par personne et par film, soit moins de la moitié du prix pratiqué au Pathé Grand Ciel). Malgré tout, la fréquentation continue de chuter et la municipalité qui souhaite poursuivre ce partenariat avec la FOL pourrait être contrainte d'arrêter.

Peu de retours pour créer une association afin relancer la machine et doter Rocbaron d'une dynamique cinéphile.

Une solution simple et efficace pourrait y remédier : la création d'une association de cinéphiles à Rocbaron dont les membres pourraient avoir des réductions ou des pass... Mais pas seulement ! Ce serait l'occasion de promouvoir des soirées à thèmes autour du cinéma avec le concours de la FOL, cinéma autour du monde, SF, Policier, spécial réalisateurs... A ce jour seules quelques volontés éparses se sont manifestées, ceci est malheureusement insuffisant pour fédérer une action pérenne. Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher du pôle associations afin de voir ensemble les modalités de création d'une association, si besoin.

Contact 04 94 72 89 26. ■





Jean-Pierre BUSAM
3ème adjoint
délégué à la Sécurité Publique



Frédéric M'BATI
Conseiller municipal
en charge de la Sécurité Publique

Séance du 21 octobre 2014

Etaient Présents : LAUMAILLER Jean-Luc, CHIQUERILLE Pascale, BUSAM Jean-Pierre, AGARD Gilles, SACCOMANNI Andrée, THENADEY François, ZUBER Laëtitia, PERRAUD Michel, VENTRE Lionel, AYASSE Boris, PIOLI Virginie, IANNETTI Sandra, M'BATI Frédéric, BARTOLI Virginie, BERTELLE Josselin, QUINCHON Dominique, COIN Gilles, AMICE Sophie, BANCILHON Françoise, GARÇON Sandrine.

Absents représentés : FELIX Jean-Claude représenté par CHIQUERILLE Pascale, TEISSIER Monique représentée par LAUMAILLER Jean-Luc, MANOUSSO Gérard représenté par PERRAUD Michel, THIEBAUD Brigitte représentée par AGARD Gilles, SCHARFFE Anne-Marie représentée par THENADEY François ; MERLE Sandra représentée par IANNETTI Sandra, NONNON Bernard représenté par COIN Gilles. Nomination d'un secrétaire de séance : CHIQUERILLE Pascale, élue à l'unanimité des membres présents.

1 - Approbation du procès-verbal du 29 septembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ADOPTE le procès-verbal par 23 voix « POUR » et 4 voix « CONTRE » les modifications.

2 - Autorisation de signer une convention-cadre «Missions optionnelles» avec le Centre de Gestion du Var

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 21 voix «POUR» et 6 «ABSTENTIONS» AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention-cadre «Missions optionnelles» du CDG du Var.

3 - Rapport d'activité 2013 du SYMIELECVAR

Ce rapport est à la disposition de tous et consultable en Mairie.

Le Conseil municipal prend ACTE du rapport d'activité 2013 du SYMIELECVAR.

4 - Décision modificative n°2 au budget principal

Le Conseil municipal OUI l'exposé de Jean-Luc LAUMAILLER, Adjoint aux Finances, et après en avoir délibéré, par 21 voix «POUR» 6 voix «CONTRE», ADOPTE la décision modificative n° 2 du Budget Principal de la Commune de la section d'investissement.

5 - Application de la réforme portant instauration d'un guichet unique «répertoire des réseaux». Avenant n°1 au contrat de délégation du service public de l'assainissement avec la SEERC.

Approuvé par 21 voix «POUR», 6 «ABSTENTIONS».

6 - Application de la réforme portant instauration d'un guichet unique «répertoire des réseaux». Avenant n° 2 au contrat de délégation du service public de l'eau potable avec la SEERC.

Approuvé par 21 voix «POUR», 6 «ABSTENTIONS».

7 - Modification des conventions de location des salles.

Afin de répondre aux prescriptions en matière de prévention, notamment incendie, il est ajouté un paragraphe afin de porter à la connaissance des utilisateurs cette mention :

Article 2b accès, SECURITE des personnes et des locaux

L'utilisateur s'engage à : "Respecter les normes de sécurité applicables dans les établissements recevant du public (ERP) notamment au titre de la sécurité incendie. Les issues de secours devront toujours être accessibles (pas de stockages, de tables,..., susceptibles d'en gêner l'usage et l'évacuation). Les plans d'évacuation et d'intervention sont affichés à différents endroits de la salle avec les consignes à respecter. Il est impératif que l'utilisateur prenne connaissance des documents joints à la présente convention (plan et consignes, engagement du contractant).

Article 2c Vidéo-protection

Les salles louées sont susceptibles d'être soumises aux dispositifs de vidéo-protection. L'acceptation du présent règlement joint à la convention entraîne information et acceptation des conditions de sécurité liées à la protection des biens et des personnes.

Adopté par 21 voix « POUR » et 6 «ABSTENTIONS»

8 - Questions orales

Deux questions orales sont posées par Monsieur QUINCHON.

Les réponses seront apportées lors du prochain Conseil municipal.

La séance est levée à 20 h 50

Prochaine séance le vendredi 28 novembre à 20 h.
Salle du Conseil municipal

Il s'agit d'extraits des points votés en séances des Conseils municipaux. Conformément à la législation, les compte-rendus complets sont affichés en Mairie.

Permis à points, petite piqûre de rappel

La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte trois volets : le volet répressif, c'est le contrôle indispensable des infractions ; le volet informatif ouvre la possibilité de consulter son solde de points sur internet et le volet pédagogique est constitué par des stages de sensibilisation au risque routier.

Les mairies ont un rôle dans le relais de ces informations.

Volet informatif

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé <https://www.telepoints.info>. Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quel que soit sa catégorie. Nous vous invitons à placer un lien sur votre site internet .

Volet pédagogique

Les stages de sensibilisation au risque routier, dit «stages de récupération de points» sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont régulièrement organisés à proximité de ROCBARON.

L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est disponible. <https://www.permissapoints.fr> et la liste des stages de votre région est accessible sur : [https://www.permissapoints-rocbaron-83136-proche.htm](https://www.permissapoints.fr/stage-recuperation-points-rocbaron-83136-proche.htm)

Volet répressif

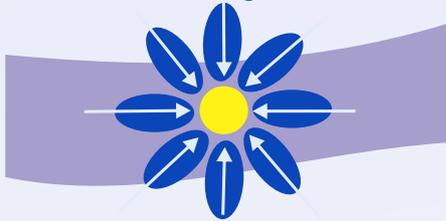
entre parenthèses le retrait de points encouru (pouvant être assorti d'une peine, -amende, emprisonnement- selon l'infraction)

- Conduite en état alcoolique avec un taux égal ou supérieur à 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré ou 0,50g par litre de sang (6)
- Excès de vitesse égal ou supérieur à 50km/h (6)
- Refus de priorité (4)
- Non-respect de l'arrêt au feu rouge (4)
- Non-respect de l'arrêt au stop (4)
- Circulation en sens interdit (4)
- Exécution d'une marche arrière ou d'un demi-tour sur autoroute (4)
- Circulation de nuit ou par visibilité insuffisante sans éclairage (4)
- Excès de vitesse = 40 et <50 (4)
- Excès de vitesse = 30 et <40 (3)
- Non-respect de la distance de sécurité entre 2 véhicules (3)
- Circulation à gauche sur chaussée à double sens (3)
- Dépassements dangereux (3)
- Changement de direction sans avertir (clignotant) (3)
- Franchissement de ligne continue (3)
- Défaut de port du casque (sauf si véhicule est équipé d'une ceinture de sécurité) (3)
- Défaut de port de ceinture de sécurité (3)
- Arrêt ou stationnement dangereux (3)
- Arrêt ou stationnement de nuit ou par visibilité insuffisante sans éclairage (3)
- Circulation sur bande d'arrêt d'urgence (3)
- Accélération par conducteur sur le point d'être dépassé (2)
- Circulation sur bande centrale séparative d'autoroute (2)
- Arrêt ou stationnement sur bande centrale séparative d'autoroute (2)
- Usage d'un téléphone tenu en main par conducteur d'un véhicule en circulation (2)
- Transport, détention, usage d'appareil destiné à déceler ou perturber les contrôles radars (2)
- Excès de vitesse <20 (1)
- Chevauchement de ligne continue (1)

Tout est précisé, alors maintenant restez vigilants ! ■



Espace Fray Redon



Rocbaron

ROCBARON

MARCHÉ de NOËL

PRODUITS DU TERROIR, gastronomie, artisans, créateurs

ESPACE FRAY REDON

**SAMEDI 29
NOVEMBRE**

à 11 h

Clique de la Seyne sur Mer

Majorettes des Bâtons du Castellas



Toute la journée

Trampoline

Manège

Animations

Renseignements 04 94 72 80 44

fetes@mairie-rocbaron.fr



support réalisé par la Direction de la communication de Rocbaron - novembre 2014

affiches éditées par

SUPER U
la grande épicerie



Pascale CHIQUERRE
2^e adjoint en charge de la
communication et de la
promotion de la commune

Réveillons, premières annonces...



1 coupe de champagne ou 1 kir
royal/personne

6 pièces cocktail/personne.

Blinis de saumon mariné, mini
yakitori de volaille au sésame, verrine de pamplemousse et
guacamole, samoussa, toast de magret de canard fumé,
cassolette de tartare de Saint Jacques

Mise en bouche

Huître chaude, confit de chicons à la crème de badiane,
gratiné au champagne,

Entrée à choisir

Duo de gambas et rougets rôtis, toasts de tapenade d'olives
noires et vertes, huile vierge, sorbet poivron et piment doux
ou

Foie gras mi-cuit, maison aux pommes acidulées et vin
moelleux, roquette vinaigre de figues



Granité calvados

Plat chaud à choisir

Filet de bœuf aux morilles, écrasé de pommes de terre à
l'huile de truffe, tomate rôtie au romarin
ou

Filets de loup et son foie gras poêlé au vinaigre de
framboise, mousseline de patates douces, petite brique
d'asperges vertes,

Assiette gourmande

Aumônière de pommes à la cannelle, brownies et sa mousse
fondante au chocolat, feuilleté d'ananas caramélisé, glace
au caramel beurre salé

AOC Coteaux Varois en Provence Blanc, Rouge, Rosé :

1 bouteille pour 2 personnes

Café - Cotillons - Soirée dansante

Réservation avant le 20 décembre

06 81 17 11 94

mail : dominique.verneau@orange.fr

Espace commercial Fray Redon - Rocbaron



Lafitau, boulanger et pâtissier, Leader en Provence Verte

Un artisan reconnu pour la fraîcheur des produits

Fort d'une présence à Brignoles et à Garéoult, l'entreprise, née il y
a plus de 60 ans à Brignoles souhaitait s'implanter à Rocbaron
depuis longtemps. La RD 43 offre une visibilité très convoitée et
s'installer dans la commune relève de l'évidence. Les Rocbaronnais
pourront désormais goûter aux pâtisseries de saison et créatives et
apprécier de fameux macarons tant convoités.

Six types de baguettes pour tous les plaisirs

En développant un espace dégustation rapide et un café de
qualité, Lafitau propose une gamme originale en snacking sucré
et salé, diversifiée selon les saisons. Lafitau est garant de la
fraîcheur de ses productions et favorise dans ses recettes les
produits locaux. Contact 04 94 04 28 37 ■



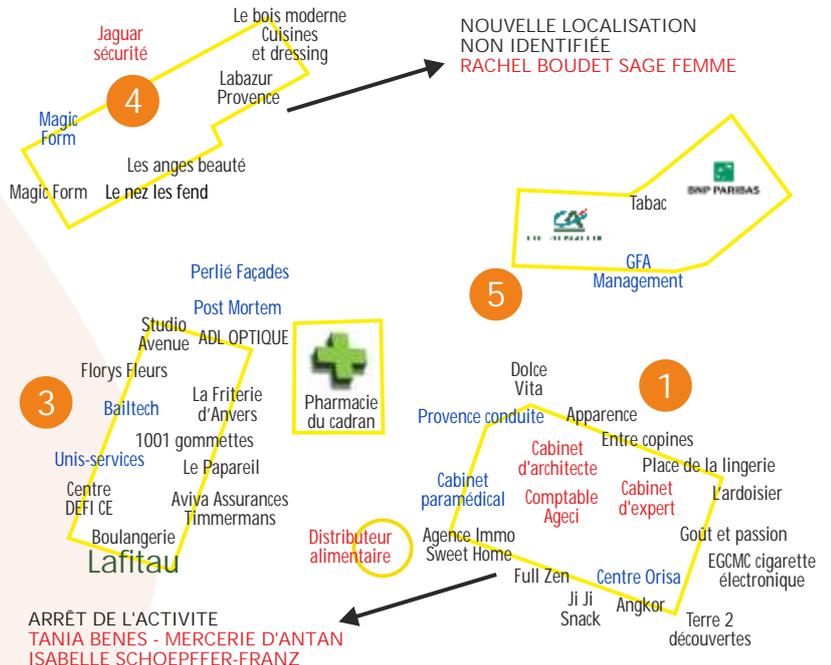
Ça bouge sur les plate-formes !

Espace Fray Redon



Rocbaron

Il suffit d'éditer un plan pour que nous affinons les informations sur
les changements, de domiciliation. Les voici en rouge.



Professionnels, des précisions...

Nous vous avons présenté dans le précédent numéro le
plan de l'espace commercial. Mais tout va très vite et
les informations d'un mois sur l'autre évoluent. Entre
changement de domiciliation, fermetures et
ouvertures non signalés, difficile de toujours suivre.
L'occasion pour la rédaction de signaler aux
entrepreneurs et aux propriétaires que ces
changements peuvent être signalés à :
communication@mairie-rocbaron.fr
pour une meilleure parution dans l'ensemble de nos
supports, ceci n'excusant pas certaines erreurs...

Cabinet médical Plateau de la Farlède
ARRÊT DE L'ACTIVITE DU PSYCHANALYSTE
Isabelle PIEKARSKI Tél. 06 07 10 82 72

Centre village
SOPHROLOGUE
Anne-Marie SCHARFFE Tél. 06 89 92 02 61
Rue Louis Martin.

Erratum

PSYCHOLOGUE PSYCHOTHERAPEUTE
Claire-Marie RODA. Tél. 06 52 53 39 97
La Chevêche 757, chemin du Collet Redon



CINÉMA

Samedi soir deux séances à 18 h 30 et 20 h 30.
Auditorium du Collège Pierre Gassendi Entrée 6 €.

Samedi 29 novembre

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par l'association des commerçants du Fray Redon. Forains, animations, jeux.
Toute la journée espace commercial Fray Redon.
Inscription 04 94 72 80 44
fetes@mairie-rocbaron.fr



MÉDIATHÈQUE

En attendant le Père Noël... (voir page culture)

4, 5 et 6 décembre TELETHON (voir pages centrales)

Samedi 6 décembre

La Sainte Barbe

Salle polyvalente à partir de 19 h.

Apéritif et soirée

Organisé par l'amicale du CCF de Forcalquieret-Rocbaron



Samedi 13 décembre

Fêtes de Noël (voir page jeunesse)

proposées par le pôle jeunesse dans la cour des écoles de 13 h 30 à 17 h, gratuit ouvert à tous.

Bourse aux jouets, arbre de Noël des enfants non scolarisés, ateliers créatifs, jeux, distribution du colis aux seniors de + de 75 ans, maquillage, vente de gâteaux et boissons...

Vendredi 19 décembre

DON DU SANG

de 7 h 30 à 12 h 30. Salle du Conseil. ■

Tribune libre du groupe

d'opposition municipale «Rocbaron avec vous»

I- IMPÔTS LOCAUX : ROCBARON DERNIER DE LA CLASSE !

Taxe d'Habitation, Taxe Foncière, Cotisation Foncière des Entreprises
Dénoncée dans notre tribune du «Vivre à Rocbaron» (mai 2014), l'augmentation des impôts locaux ne s'est effectivement pas limitée à «la seule augmentation du coût de la vie», comme invoquée par la majorité.

Les impôts locaux sont calculés à partir de la valeur locative des immeubles réévaluée chaque année par l'Etat en fonction de l'inflation à laquelle s'applique les taux d'imposition votés par la commune. Les avis d'imposition reçus à l'automne révèlent douloureusement que la part communale de la Taxe d'habitation et de la Taxe Foncière a augmenté d'au moins 1,50 % alors que l'inflation est de 0,70 % en 2014.

Rocbaron est la commune du canton où le taux de la Taxe d'Habitation est le plus élevé (augmentation du taux de 36 % entre 2010 et 2014). Riche d'un tissu économique annoncé comme garant de la maîtrise des impôts locaux, notre commune est pourtant quasiment seule à avoir augmenté l'ensemble de ces impôts en 2014. Garéoult, La Roque-brussanne et Néoules ont des taux d'imposition identiques depuis plusieurs années. Nous attribuons cette dérive à une gestion dépensière et à des choix budgétaires inappropriés (masse salariale, dépenses somptuaires...).

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Son calcul se base également sur la valeur locative des immeubles à laquelle s'applique le taux d'imposition communal. Elle sert à financer non seulement la collecte mais aussi le traitement des déchets. En 2013, les prestations de collecte et de traitement du SIVED ont coûté 706 271 €, au lieu de 614 547 € en 2012, soit une augmentation de 15 %. Intégrée à la Taxe Foncière, elle a augmenté d'environ 7 % en 2014 alors même que la commune a limité artificiellement cette augmentation en versant au SIVED une participation de 50000 € prélevée sur son budget principal. Malgré cela, Rocbaron est la commune du canton où le taux de la T.E.O.M. est aussi le plus élevé. Seuls nos efforts pour réduire les ordures ménagères et augmenter en quantité les déchets recyclables pourront freiner l'augmentation de la TEOM. Nous attendons toujours d'intégrer la majorité dans un groupe de travail sur ce sujet.

II- FACTURES DES PRESTATIONS ENFANCE-JEUNESSE, UN CALCUL ERRONÉ CONSACRE UNE INJUSTICE :

Une simulation des nouveaux tarifs «Enfance-Jeunesse» montre que le coût horaire du mercredi pour un enfant présent de 7 h 30 à 18 h 30 a augmenté en proportion :

- De plus de 50 % pour les revenus les plus bas
- De 21,80 % pour les revenus atteignant le plafond (Quotient familial de 1500 €).

Interpellé lors du Conseil Municipal du 29/9/2014, le Maire a refusé le débat en nous renvoyant à la décision d'un Conseil Municipal antérieur. Ces nouveaux tarifs impactent fortement de nombreuses familles. Nous voulons réaliser une étude d'impact afin d'obtenir du Maire une révision du mode de calcul au profit des familles modestes.



Dominique QUINCHON
Conseiller municipal



Françoise BANCILHON
Conseillère municipale



Gilles COIN
Conseiller municipal



Sophie AMICE
Conseillère municipale



Bernard NONNON
Conseiller municipal



Sandrine GARÇON
Conseillère municipale

A cette fin, nous vous proposons de nous contacter au
06 73 87 79 74.

Vous souhaitez participer à la vie de la commune ou connaître les décisions concernant son évolution, le conseil municipal est ouvert au public...
Venez nombreux !

Contact : grouperocbaronavecvous@mairie-rocbaron.fr



Gérard MANOUSO
Conseiller municipal
en charge des associations

Vendredi 28 novembre
Assemblée Générale
de l'École de Danse
19 h. Salle polyvalente.
Isabelle FILOMENO 06 80 44 44 28

Samedi 29 novembre Assemblée
générale VRC
(vélo randonneur) 17 h.
Algéco des Clas
Antoinette BOOG 06 14 40 41 16

Dimanche 30 novembre
Tournoi du Judo Loisirs
16 h. Gymnase Pierre Gassendi
Cathy BERGERE 07 50 28 36 14

Vendredi 5 décembre
Loto de l'APPEL (Téléthon)
Restaurant scolaire du collège.

Dimanche 7 décembre
Loto du Club des loisirs
Salle polyvalente.
Brigitte THIEBAUD 06 17 74 09 46 ■

TFR, encore de beaux résultats pour le club !

Samedi 25 octobre, lors du grand gala de full contact, organisé par la Team de Sainte-Maxime, deux fullieurs étaient sur le ring pour représenter le Team Full Rocbaron.

Bastien PASINI, en catégorie « espoir - 63 kg » a disputé un combat de 3 rounds de 2 minutes avec casque. Pour son premier combat, Bastien a démontré un énorme potentiel, qui laisse présager une belle suite... mais laisse échapper la victoire face à un très bon fullieur de Sainte-Maxime.

Luc GENIEYS, en catégorie « élite - 60 kg », a disputé un combat de 5 rounds de 2 minutes sans casque. Luc boxait ce soir-là face à un boxeur venu du Nord avec un bon palmarès (53 combats, médaille de bronze au championnat du monde) mais dès l'entame, Luc s'appropriera ce combat en donnant du fil à retordre au nordiste...

À la fin du cinquième round, victoire logique de Luc, avec en face non seulement un très bon combattant mais une Team exemplaire, tant côté technique que côté sportif, donnant ensemble une image positive de notre sport. Bravo à tous pour ce grand moment.



La Chorale du Val

d'Issole en plein chant...



La Chorale du Val d'Issole réunit, autour de l'amour du chant, un groupe d'amis qui se font plaisir, tout en menant une activité culturelle et ludique.

Le répertoire, va du *Gloria* de Vivaldi au *Summertime* de Gershwin, est propre à satisfaire les goûts de tous les choristes, femmes et hommes.

Les répétitions ouvertes à tous, ont lieu le mardi de 18 h à 20 h à la salle polyvalente de Néoules. Même si vous n'avez aucune connaissance musicale et même si vous n'avez jamais chanté, vous serez bienvenus.

N'hésitez pas, appelez le 06 85 33 26 51 ■

Courriel : choeurduvaldissole@aol.fr

Prochain concert le samedi 20 décembre,

Eglise de Néoules.



Didier MARTIN, l'art de transmettre et partager

De ses trente-cinq années de pratique des arts martiaux, Didier MARTIN a développé une technique de défense, qu'il enseigne aujourd'hui au sein de son académie. Rencontre avec une force tranquille...

Vivre à Rocbaron : *Les arts martiaux font partie intégrante de votre vie, comment cette discipline a influencé votre parcours ?*

Didier MARTIN : J'ai commencé le karaté à l'âge de 9 ans au club de la Police de Paris, mon père étant policier. J'ai passé ma ceinture noire à 17 ans, puis je me suis intéressé à la boxe thaïlandaise. Après des études d'ingénieur, j'ai choisi d'entrer dans une école d'officier pour exercer un métier de terrain, plus proche de mes aspirations. J'ai intégré les troupes aéroportées d'infanterie de Marine, une carrière qui me conduira à devenir instructeur de combat rapproché, avant de rejoindre une unité des forces spéciales. Par la suite, j'ai continué à développer et perfectionner les techniques de «Close Défense» au gré de mes activités successives d'agent de protection rapprochée.

Vivre à Rocbaron : *Pourquoi avoir choisi d'ouvrir l'académie à Rocbaron ?*

DM : J'ai rencontré Christian NAVARRO, alors président de l'association A l'Asso du Sport, par l'intermédiaire de connaissances communes. Il souhaitait proposer ce type d'activités au sein de son association et j'ai accepté d'ouvrir une section. De 5 élèves au démarrage, nous avons aujourd'hui 120 licenciés, hommes, femmes et enfants confondus.

Vivre à Rocbaron : *En quoi votre méthode est-elle différente d'une autre ?*

DM : La méthode de Close Défense, éprouvée depuis 2005, est issue d'Arts martiaux asiatiques, indonésiens et israéliens. J'en suis le Maître-fondateur et elle est agréée par le Cercle International de Karaté et d'Arts Martiaux Traditionnels. C'est un condensé des meilleures techniques d'art de combat, qui renverse radicalement les rapports de force physique. Je l'ai développée à l'origine pour permettre aux femmes, quelles que soient leurs aptitudes de départ, de se défendre en cas d'agression. J'ai ensuite développé le concept en direction de ceux qui sont en contact avec un public parfois agressif. Mon académie

est agréée «Centre de Formation aux Techniques de Défenses Professionnelles» et à ce titre, j'enseigne le Close Défense aux forces de l'ordre, aux sociétés de protection, etc.

Vivre à Rocbaron : *En combien de temps une personne est-elle capable d'apprendre le Close Défense ?*

DM : Souvent ce qui fait peur, c'est pas tant l'agression en elle-même, mais ce sentiment de ne pas savoir quoi faire, la peur de perdre ses moyens.

En quatre à cinq mois, on est capable d'apprendre les techniques simples du Close Défense. Mais ce qui me semble primordial, c'est surtout l'état d'esprit et le conditionnement.

Dans la vie réelle, ce n'est pas lorsqu'on est sur un tatami habillé en tenue de combat, qu'on doit faire face au danger. Si ça arrive, on sera gêné par son sac, par ses chaussures à talons, ou même par un pantalon qui pourrait nous empêcher de porter un coup de pied en hauteur. C'est pourquoi nous amenons les élèves à répéter dans des situations diverses, qui leur permettront de se conditionner et d'acquérir les réflexes qui prendront le dessus en cas d'agression.

Les entraînements se font face à un ou plusieurs partenaires, en combats réels pieds poings (avec protections), face à des armes et objets contondants, ou encore au sol. Attention, on ne se blesse pas pendant les entraînements, on apprend justement à tomber et à parer les coups.

Vivre à Rocbaron : *Vos méthodes semblent « musclées » et pourtant tous vos élèves ont le sourire, quel est votre secret ?*

DM : Il faut venir essayer pour comprendre ! L'académie, c'est une grande famille ! On y vient pour apprendre à se défendre, on en repart avec un cercle d'amis élargi et une plus grande confiance en soi.

Les trois disciplines que nous proposons au sein de l'académie sont complémentaires et se rejoignent toutes autour des Arts martiaux.



Vivre à Rocbaron : *Justement, parlez-nous des autres disciplines.*

DM : En Close Défense, nous avons des enfants en initiation et une population variée allant de la jeune femme jusqu'à l'homme aguerri. Le Body Close s'adresse aux personnes désireuses de travailler leur cardio et d'apprendre des techniques de combat sans adversaire et sans prendre de coup. Sur un fond musical, les élèves acquièrent tout un éventail gestuel de techniques du Close Défense, mais sans contact. Devant le succès rencontré, j'ai eu le plaisir de former deux nouvelles enseignantes à cette discipline. Sarah et Gaëlle sont désormais diplômées d'enseignement international, elles peuvent en faire leur métier si tel est leur souhait. Enfin j'enseigne le Gen'Ki, qui signifie «énergie et santé». C'est à la fois la base et le complément des sports de combat. Mes élèves ont de 14 à 74 ans, il y a même une femme enceinte dans nos rangs ! C'est une méthode proche du Qi-Gong et du Tai-Chi, basée sur des mouvements d'Arts martiaux indonésiens pratiqués au ralenti et énergétiques. ■

C'est où ? C'est quand ?

Au gymnase du Collège Pierre Gassendi

Close Défense :

Enfants (de 7 à 15 ans) :
mardi de 17 h 30 à 18 h 30.
Adultes : le mardi de 19 h à 20 h, le
vendredi de 19 h à 20 h 30.

Body Close :

A partir de 16 ans : le mercredi de 19 h à
20 h, le samedi de 8 h 30 à 9 h 30.

Gen'Ki :

Le samedi de 9 h 30 à 10 h 30.

Des stages sont proposés tout au long de l'année, renseignements sur le site

Contacts :

contact@academie-didier-martin.com
<http://www.academie-didier-martin.com>
Tél. 06 49 85 02 96 - 06 70 76 64 63 ■

